



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/147

**OBJET : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT EXTENSION DU
SITE : APUREMENT DU COMPTE 1068 DU BUDGET
LOTISSEMENT EXTENSION DU SITE**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 7 octobre 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 7 octobre 2022

Secrétaire de séance : Anne-Marie CAUSSÉ

**Le 13 octobre de l'année deux mille
vingt-deux à 18h30**
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme BURTIN DAUZAN	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme POLSTER	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	E	Mme PREVOTEAU
LAGARDE Valérie	E	Mme TALABOT	LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	E	M. GACHET	VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. LAFFARGUE	GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/147

**OBJET : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT EXTENSION DU
SITE : APUREMENT DU COMPTE 1068 DU BUDGET
LOTISSEMENT EXTENSION DU SITE**

- Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2321-3 et R2321-3,
Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),
Vu la délibération 2022/072 relative à l'adoption du budget primitif du budget annexe extension du site 2022,
Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Le budget annexe extension du site a été créé le 1 janvier 2006 dans le but de permettre des opérations de viabilisation de terrain afin de favoriser l'arrivée d'entreprises et donc l'attractivité économique du territoire en vendant les terrains. Ce budget annexe a permis de réaliser les opérations de construction de la technopole. Ce budget annexe extension du site présente une gestion comptable spécifique en HT.

Suite à un échange du trésor public, certaines opérations de régularisations comptables doivent être réalisées : il convient de passer une écriture comptable pour solder le compte 1068. Ce compte présente un solde débiteur de 336 163,66 € et doit être soldé par un mandat d'ordre semi-budgétaire (les opérations semi-budgétaires se caractérisent par la constatation soit d'une dépense budgétaire soit d'une recette budgétaire, sans contrepartie budgétaire ; ces opérations sont retracées au sein des chapitres réels) à partir du compte 777 (« Quote-part de subventions d'investissement virée au compte de résultat »).

La phase 1 de l'aménagement de la ZA prenant fin, il est réglementairement exigé de clôturer ce budget annexe. Cette clôture est prévue pour le 31/12/2022.

Ces écritures n'entraînent aucun décaissement et sont équilibrées, il s'agit d'une opération d'affichage comptable.

	Mandat	Titre
040	336 163,66	
042		336 163,66



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/147

**OBJET : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT EXTENSION DU
SITE : APUREMENT DU COMPTE 1068 DU BUDGET
LOTISSEMENT EXTENSION DU SITE**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise l'apurement du compte 1068 du budget annexe « extension du site »,
- Prévoit la clôture du budget annexe « extension du site » le 31/12/2022,
- Autorise Monsieur le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 13 octobre 2022

Anne-Marie CAUSSÉ
Secrétaire de séance

Signé par : Anne-Marie Caussé
Date : 24/10/2022
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire
de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Signé par : Bernard Fath
Date : 24/10/2022
Qualité : Parapheur President Montesquieu